

BTS

Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Valentine Labbé

LA MADELEINE

Le métier

Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

Interlocuteur privilégié de l'utilisateur, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Qu'il intervienne en tant que « gestionnaire conseil », « assistant médical » ou « conseiller d'action sociale », il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe.

Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 289 heures

Enseignement technologique et professionnel : 1071 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Valentine Labbé

41, Rue Paul Doumer

59110 LA MADELEINE

Contactez le Directeur Délégué FTP

Tél. : 03.20.63.02.52

Mail : ufa.vlabbe@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac général ES série économique et sociale
- Bac STMG
- Bac ST2S
- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A et option B
- Bac pro Services aux personnes et aux territoires
- Bac pro Services de proximité et vie locale

Le rythme de l'alternance

2,5 jours en centre de formation,
2,5 jours en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Gestionnaire conseil
- Assistant médical
- Conseiller d'action sociale
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile

Poursuite d'études possibles :

- Licence professionnelle intervention sociale

